

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Laval - route accès & stationnement	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EF236-133198/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> R.049638.001	<b>Date</b> 2013-03-08
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTC-065-12269	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTC-2-35343 (065)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-03-20</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Duval, Diane	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtc065
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 496-3864 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Service correctionnel Canada 250, Montée Saint-François Laval, Qc H7C 1S5	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EF236-133198/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.049638.001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

MTC-2-35343

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc065

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

### AVIS DE PROLONGATION

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS PRÉCÉDEMMENT FIXÉE AU 14 MARS 2013 EST REPORTÉE AU **20 MARS 2013 À 14h00** (HEURE DE MONTRÉAL).

De plus, veuillez trouver ci-joint addenda no. 2

Veillez trouver ci-inclus l'addenda susmentionné qui fait partie intégrante des documents de soumission. Cet addenda modifie les documents de soumission de la façon indiquée ci-après. Il n'y aura pas d'autre confirmation écrite.

## ADDENDA N°2

Cet addenda fait partie intégrante des documents contractuels. Tous les renseignements inclus dans cet addenda ont préséance sur les informations émises antérieurement.

### 1. GÉNÉRALITÉS

- La dalle de béton pour motos est située face à l'entrée du bâtiment principal (Plan C15/24) dans le stationnement n°1.
- Les zones qui seront ensemencées sont les zones de fossés nouveaux et reprofilés.

### 2. DEVIS

#### 2.1 SECTION 32 12 16 : REVÊTEMENT DE CHAUSSÉE BITUMINEUX

##### 2.1.1 Article 1.9 Ajustement des prix du bitume

- L'article 1.9 « Ajustement des prix du bitume » ajouté par l'addenda 1 (article 1.7.1) est annulé et remplacé par l'article suivant :

##### **1.9. Ajustement du prix du bitume**

1. Lorsqu'un Entrepreneur soumet un prix pour la fourniture et la pose d'un enrobé bitumineux dans le cas d'une couche de surface ainsi que d'une couche de base, un montant d'ajustement du prix du bitume (excluant le transport) est établi à la hausse ou à la baisse lors de la préparation d'un décompte progressif, selon la fluctuation d'un prix de référence du bitume.
2. L'entrepreneur prend note que les prix de référence des bitumes pour le calcul de l'ajustement des prix des enrobés bitumineux sont les suivants :

Classe de performance du bitume utilisé	Prix de référence retenu pour le calcul de l'ajustement	Prix à la date de <b>novembre 2012</b>
PG-58-28	PG-58-28	<b>620,00 \$</b>

(cf. [www.bitumequebec.ca](http://www.bitumequebec.ca))

3. Le tableau suivant indique les types d'enrobés bitumineux utilisés, les classes de performance du bitume correspondant au prix de référence du bitume retenu pour le calcul du montant d'ajustement, le pourcentage en bitume pour chaque type d'enrobé bitumineux et la densité de celui-ci permettant de convertir la superficie réalisée au chantier en tonnes de revêtement bitumineux.

## ADDENDA N°2

Enrobé	PG	% de bitume	Densité *
EC-10	58-28	5,64	2,495
ESG-10	58-28	5,39	2,32

\* densité pour une valeur de compacité de 92 % pour les couches de surface et 93 % pour les couches de base

4. Pour chaque classe de performance de bitume, un montant d'ajustement est calculé à chaque mois lorsqu'il y a pose d'enrobé bitumineux et qu'une variation supérieure à 5% est enregistrée par rapport au prix de référence applicable au moment de l'appel d'offres.
5. Le montant d'ajustement est calculé de la façon suivante :
  1. Si  $PRT > 1,05 Pro$ , le représentant du Ministère verse à l'Entrepreneur une compensation comparable à la hausse du prix du bitume de référence qui excède 105 %. Cette compensation est calculée de la façon suivante :
$$MA = (PRT - 1,05 Pro) \times (\text{quantité bitume utilisée durant le mois})$$
  2. Si  $PRT < 0,95 Pro$ , le représentant du Ministère retient de l'Entrepreneur un montant comparable à la baisse du prix du bitume de référence qui est inférieur à 95 %. Cette retenue est calculée de la façon suivante :
$$MA = (0,95 Pro - PRT) \times (\text{quantité de bitume utilisée durant le mois})$$
Où :  
MA = montant d'ajustement du prix du bitume (\$)  
Pro = prix de référence du bitume au moment de l'ouverture des soumissions (\$/t)  
PRT = prix de référence du bitume du mois pendant lequel les travaux sont exécutés (\$/t)

### 2.1.2 Article 2.1.1.1. Spécifications

- Le deuxième paragraphe est annulé et remplacé par le paragraphe suivant :
  2. La classe de performance à utiliser est PG 58-28 pour tous les types d'enrobé bitumineux.

### 2.2 SECTION 33 42 13 : TUYAUX POUR PONCEAUX

- Les extrémités de ponceaux sont traitées avec un revêtement de protection en pierre calibre 100-200 sur un géotextile de classe V. Ne pas tenir compte des extrémités biseautés et parafouilles.

---

## ADDENDA N°2

---

### 3. PLANS

#### 3.1 R\_049638\_001-C - TRAVAUX CIVILS

##### 3.1.1 Feuille C16 de 24

- Le ponceau en PEHD 300Ø est remplacé par un ponceau 450Ø en béton armé CL. IV

##### 3.1.2 Feuille C17 de 24

- Le ponceau en PEHD 450Ø est remplacé par un ponceau 450Ø en béton armé CL. IV

##### 3.1.3 Feuille C19 de 24

- Le ponceau en PEHD 450Ø est remplacé par un ponceau 450Ø en béton armé CL. IV

### 4. BORDEREAU

#### 4.1 ARTICLE 35 CONDUITE TBA, $\phi$ 250 MM, CL4

- Cet article concerne les conduites PVC Ø250mm montrés aux plans. Les conduites PVC Ø250mm DR35 sont jugées équivalentes et pourront être mises en œuvre par l'entrepreneur.